



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

Aix-en-Provence, le **29 AVR. 2025**

SNIA Sud-Est

*Bureau gestion Domaniale et
Servitudes Aéronautiques*

DDTM des Bouches-Du-Rhône

Nos réf. :50029

Vos réf. :

Affaire suivie par : Emmanuel BOISSIERE

Mail : snia-bgd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 42 33 78 32

aude.aubert@bouches-du-rhone.gouv.fr

Objet : Avis DGAC sur PC 013 047 25 00018 – SUEZ RV FRANCE – Istres (13)

En application du Code de l'Urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le dossier de demande de **PERMIS DE CONSTRUIRE** cité en objet reçu par mail le 19/03/2025.

Le projet situé la grande Groupède-Prignan à Istres prévoit la construction d'une unité de méthanisation, d'une unité de valorisation énergétique de déchets type CSR et d'un centre de tri et de stockage de déchets.

Au vu des éléments que vous m'avez fournis, je vous informe que **ce projet se situe dans l'emprise des servitudes aéronautiques de dégagement de la base aérienne 125.**

Par conséquent, vous devez requérir l'avis des services de la défense (dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@intradef.gouv.fr).

Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Le chef du bureau de la gestion domaniale
et servitudes aéronautiques

Khadim DJITTE